

TOUR DU MONDE DU WEB

Sources complètes sur le site <http://www.tourdumoneduweb.com>

Territoires virtuels et territoires "relationnels" :

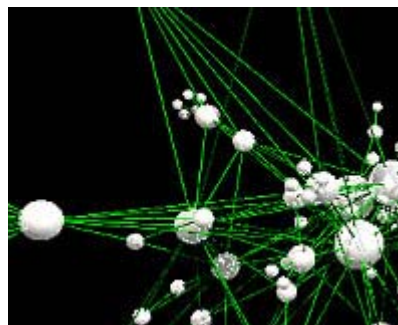
Sur la notion de "frontières" appliquée au cyberspace

Par Alexandre Boucherot et Arnaud Jacob

"Tour du monde du web" : si l'on omet le prétexte de ce programme - découvrir les différents aspects culturels du réseau électronique - la proposition peut étonner.

Qu'est-ce qu'une frontière sur Internet ? Qu'advient-il de cette notion quand on vante le réseau comme un espace extra-territorialisé, où s'abolissent toutes les barrières, géographiques, physiques, mais également culturelles et sociales ? Et que deviennent, sur un plan théorique, les notions de liens, d'hypertexte, de "connectivité", qui fondent ce nouvel espace "communiant" où s'abolissent les territoires fermés pour produire du sens et de la fluidité, de site en site, de lien en lien ?

- >> [Du réel au virtuel : état des lieux]
- >> [Utopies originelles et web suspect]
- >> [L'art du contournement]
- >> [Le web, un "territoire relationnel"]
- >> ["Géopolitique d'Internet" : le livre]
- >> [Interview de Solveig Godeluck]



Territoires virtuels et territoires "relationnels" :

Sur la notion de "frontières" appliquée au cyberspace (1)

Du réel au virtuel : état des lieux

Qu'est-ce qu'une frontière en géopolitique ? en géographie ? Pour le géographe Roger Brunet, la notion de frontière est née au 15^{ème} siècle de "places-fortes" : le terme apparaît pour désigner les enclaves militaires qui ne servent pas tant à défendre qu'à représenter le pouvoir royal dans une France encore fortement atomisée en duchés et comtés. Le signifié de "souveraineté nationale" lui-même ne serait pas antérieur à cette époque.



Dans son dictionnaire géopolitique, Yves Lacoste propose quant à lui cette définition : "Du point de vue géopolitique, la frontière est la ligne ou la zone qui forme la limite du territoire d'un Etat ou bien d'un ensemble politique que ses dirigeants cherchent à constituer en Etat plus ou moins indépendant." Souveraineté et territorialité : le géographe et le géopolitologue s'accordent pour reconnaître à la notion de frontière une acception d'abord stratégique et géopolitique. Ligne de démarcation ou zone de contact, la notion française de frontière est avant tout la "construction" intellectuelle et politique d'une limite entre deux (ou plusieurs) territoires.

La notion appliquée à la géographie physique gagne peut-être en richesse pour se rapprocher des sens américains de zone de partage. Passées les usuelles ligne de crête et ligne de partage des eaux - qui ont de décisives applications en géographie physique et maritime, outre leur implications poétiques et métaphoriques - la frontière ne se définit plus tant comme une question de traçage (une simple ligne) que comme un point de contact, de passage, de relais.

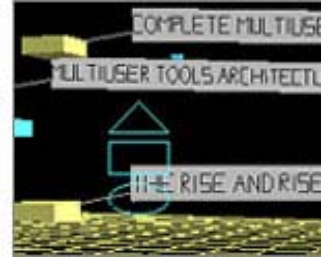


En géographie comme en géopolitique, se juxtaposent ainsi les deux notions capitales de différence de potentiel d'une part (le piémont se situe, à la limite de deux zones très différenciées, à la jonction exacte de la plaine de la montagne) et d'espace de transition et d'échanges. La frontière ainsi entendue est "une limite, une interface privilégiée entre des systèmes différents" (A. Bierce cité in Roger Brunet, *Dictionnaire critique de géographie*) et se définit comme une zone de contact inter-régie par ces deux systèmes.

Cette notion d'interaction revient au cœur même des logiques de réseaux numériques. En informatique, l'interface peut se définir ainsi : "Dispositif logiciel ou matériel servant d'intermédiaire entre un ordinateur et un périphérique ou entre deux systèmes de nature différente et permettant les échanges d'informations entre ceux-ci" (in Dictionnaire des arts médiatiques). D'un point de vue strictement informatique, il est possible de multiplier les comparaisons terminologiques avec le registre géographique : "passerelles", "accès", "flux", "ports", "canaux"... Même constat côté utilisateur avec le "navigateur" bien sûr, et autres "portails" pour éviter de se "perdre" sur Internet. Le réseau peut se concevoir dès lors comme un univers "géographique" à part entière que l'internaute est invité à explorer en voyageur.

Les interfaces (les frontières) entre l'homme et la machine et entre les différents protagonistes du réseau révèlent une fonction essentielle : l'échange. La frontière est par excellence un lieu de communication, un lieu riche, privilégié. Faut-il pour autant parler de frontières sur Internet, ou la métaphore doit-elle rester simplement terminologique et technique ?

Passée la barrière linguistique, il s'avère que la proposition a en effet de quoi étonner. On croyait le réseau affranchi de toutes frontières. Dans les discours de la période 1996-2000, le web fait figure de meilleur des mondes : de nombreuses communautés d'internautes et de chercheurs s'y retrouvent et construisent ensemble, dans un strict niveau de chances et un même élan d'émancipation, un monde égalitaire et libre, libéré des préjugés de nationalités, de couleurs, de religions. Informaticiens, utopistes, agitateurs, artistes, chercheurs, étudiants, tous sont égaux devant le code, le protocole TCP/IP et le langage html étant simples d'utilisation, libres de droit et d'une parfaite ingéniosité technique. Quelques échelons plus loin (cf. [système de surveillance américain](#)) et fracture numérique aidant, qu'en est-il de ces utopies originelles ?



Territoires virtuels et territoires "relationnels" :

Sur la notion de "frontières" appliquée au cyberspace (2)



Utopies originelles et web suspect

Avec l'avènement des nouvelles technologies, un nouveau terrain d'expérimentation s'ouvre aux théoriciens et certains textes de la "cyberculture" commencent à se propager sur le réseau. En 1991, Hakim Bey publie un article sur les TAZ (Zone d'Autonomie Temporaire), texte qui sera repris par de nombreux sites dans la logique du copyleft et que les Editions de l'Eclat introduisent ainsi :

"La TAZ (Temporary Autonomous Zone), ou Zone Autonome Temporaire, ne se définit pas. Des "Utopies pirates" du XVIIIe au réseau planétaire du XXIe siècle, elle se manifeste à qui sait la voir, "apparaissant-disparaissant" pour mieux échapper aux Arpenteurs de l'Etat. Elle occupe provisoirement un territoire, dans l'espace, le temps ou l'imaginaire, et se dissout dès lors qu'il est répertorié. La TAZ fuit les TAZs affichées, les espaces "concedés" à la liberté : elle prend d'assaut, et retourne à l'invisible."

Plus récemment, les libertaires de l'EFF (cf John Perry Barlow, "Déclaration d'indépendance du cyberspace", 1996) et les libertariens en font le paradigme de leurs utopies supra-nationales ; pour eux le réseau constitue un espace déconnecté du monde réel où s'échafaude une société affranchie des normes et des contraintes politiques, juridiques ou simplement techniques.



Mais que reste-t-il de ces utopies ? Avec la politique de fermetures des frontières mise en place dans l'ensemble des pays occidentaux - particulièrement depuis les attentats du 11 septembre - et la rigoureuse lutte contre la cybercriminalité qui s'en est immédiatement suivie, le réseau a connu une série de mesures de plus en plus précises qui risquent d'attenter à sa liberté initiale. Sur ce thème, l'ouvrage de Solweig Godeluck ([chronique](#) et [interview](#))

fait le point sur les mesures liberticides actuelles. Pour ne prendre qu'un exemple, le durcissement des mesures sécuritaires aux Etats-Unis (Patriot Act) et en Europe s'est accompagné d'une série de lois et décrets qui concernaient spécifiquement le cyberspace - et ce pour la première fois depuis la loi Informatique et Libertés qui date de 1979. Le réseau Internet cristallise nombre de peurs anciennes et nouvelles, souvent surmédiatisées mais la plupart réelles (terrorisme international, piratage, pédophilie et résurgences nazies à l'échelle internationale - ou la "tentative" d'assassinat du président Chirac et le réseau des sites du groupe d'extrême droite Union radicale, aujourd'hui démantelé) et qui toutes sont extérieures à la sphère du réseau. Pour la première fois, Internet est montré comme un vecteur de risques potentiels pour l'organisation sociale (cybercrime, piratage organisé, cyberterrorisme).

Les inégalités d'accès au net (inégalités Nord/Sud, "fracture numérique"), l'écrasante suprématie linguistique de l'anglais et l'omnipotence des enjeux économiques creusent, d'autant plus, le gouffre entre les utopies originelles et les nouvelles perspectives actuelles. Et pourtant, Internet, toujours en recomposition et en permanente mutation, favorise la création de nouvelles poches de résistance.

Territoires virtuels et territoires "relationnels" :
Sur la notion de "frontières" appliquée au cyberspace (3)



L'art du contournement

La plupart des mouvements "anti-mondialisation" ont trouvé grâce au net un moyen simple et efficace de communiquer et d'informer à un niveau "global" - pour reprendre des terminologies quelque peu éculées. [No Border](#) par exemple. Mouvement décentralisé, plutôt anarchiste et clandestin, No Border milite pour une ouverture complète des frontières (réelles) et fournit au jour le jour des informations sur les nombreuses manifestations et actions organisées par ses participants au niveau mondial. Le mouvement entretient donc des liens privilégiés avec le média et rassemble avant tout sur un mot d'ordre simple : liberté de circulation pour tous (de la même façon, le site [Pajol](#) milite depuis 1996 pour la régularisation des sans-papiers). On retrouve dans le monde virtuel certains débats - souvent exacerbés - qui concernent l'ensemble de la société civile : confidentialité, refus de toute forme d'authentification, liberté d'accès et de circulation... Difficile pour le moment d'évaluer à quel point ces initiatives numériques influent sur le monde "réel" mais la porosité entre ces deux sphères de débat s'accroît sans doute de jour en jour.

Les net-artistes ne sont pas en reste. En octobre dernier, la Tate Gallery présentait le projet [BorderXing Guide](#) réalisé Heath Bunting. Entre action militante et installation artistique, ce site compile toute une série de passages pour passer d'une frontière à une autre en toute clandestinité. Feuilles de routes, durées des expéditions, équipements nécessaires, photos... [BorderXing Guide](#), c'est LE guide détaillé du parfait saute-frontières. *A contrario*, l'artiste joue sur le mythe d'Internet comme espace sans frontières en limitant le nombre de machines connectées à son site : "La tendance actuelle, c'est de libérer le mouvement de l'information et de limiter celui des humains, explique-t-il. Dans [BorderXing Guide](#), c'est l'inverse, les gens doivent se déplacer et les données sont restreintes." ("Le net art aux frontières du réel", Marie Lechner).



Le projet collectif [Alien 2](#) explore aussi ces notions de frontières et de migrations en travaillant le texte et l'image dans un mix de discours militants et de stratégies publicitaires. Le site propose de nombreux liens vers des initiatives similaires. [Multiplicity](#), "agence d'investigations territoriales", est réalisé par une équipe à géométrie variable qui regroupe des architectes, des artistes, des géographes... Au-delà du travail formel, le site s'interroge sur les transformations invisibles du milieu urbain. D'autres projets abordent l'imaginaire géographique de façon plus intime. En proposant un parcours poétique et visuel, [Florime.net](#) questionne la notion de "paysage territorial" :

"Comment pouvons-nous investir un paysage territorial, mi-représentation visuelle, mi-expérimentation spatiale ? Comment peut-on concevoir ce paysage, ce mélange entre représentation et expérimentation corporelle, ou tout du moins relevant d'une logique d'expérimentation corporelle. Comment se construisent ces nouveaux territoires artificiels ?"

Territoires virtuels et territoires "relationnels" :

Sur la notion de "frontières" appliquée au cyberspace (4)

Le web, un "territoire relationnel"

Plutôt que de territoires géographiques aux frontières établies, Internet est un lieu de passage ouvert, à la géographie instable, en recomposition et en redéploiement permanent. Les liens tissés entre les ressources numérisées et les parcours des internautes au gré de leur navigation composent seuls la géographie du réseau, dans ce que Solveig Godeluck nomme un "territoire relationnel".



Sur Internet, "ce qui compte, ce ne sont pas les frontières prétendument "naturelles" comme les Etats savent en tracer, parce que ce paysage est mouvant. L'essentiel est au contraire la géographie des points de passage, la "connectivité" (...) La carte, c'est le territoire. Les parcours des internautes dessinent l'une et l'autre simultanément. Chaque pas crée une trace informationnelle, ouvre un chemin éphémère. Le cyberspace doit donc s'analyser en fonction des liaisons dynamiques qui s'établissent entre les internautes (...), entre les sites (...), et même entre les machines (...)." Solveig Godeluck - *Géopolitique d'Internet*, Editions de la Découverte

Si l'on fait abstraction des enjeux culturels, linguistiques, économiques et politiques qui sous-tendent la question, Internet est donc fondamentalement un espace d'échanges, un "territoire relationnel" (voir [interview](#)) où chacun construit son chemin, dont chacun est individuellement et collectivement responsable. L'internaute produit du sens et de la relation non seulement dans la communication interpersonnelle et la publication (par mail, blogs, sites web...), mais également et surtout dans la "géographie des points de passage" propre à chaque internaute.

Et si, plutôt que de frontières et de territoires, de centre et de périphéries, tout l'intérêt du réseau était dans le collectif et l'individuel, l'échange et le transitoire permanent ?

TOUR DU MONDE DU WEB

"Le territoire, c'est la carte"

La Géopolitique d'Internet - Solveig Godeluck

Compte-rendu de lecture de *La Géopolitique d'Internet* de Solveig Godeluck (éditions de la Découverte)
Pour plus d'infos sur cet ouvrage, et pour le commander : lageopolitiquedinternet.com

"Il s'agit d'observer où surgissent les points de tension sur Internet, et comment ils se manifestent."

Solveig Godeluck, journaliste indépendante qui a longtemps travaillé au sein de Transfert, dresse dans "La géopolitique d'Internet" un panorama exhaustif des enjeux socio-économiques et politiques qui sous-tendent le présent et l'avenir du réseau mondial. Les trois communautés traditionnelles qui s'expriment sur et à propos d'Internet - les colons, les marchands et les régulateurs - y reproduisent des conflits, y jouent des antagonismes dont l'ouvrage se propose de suivre les fils pas à pas : son point de vue cyber, non tant strictement géopolitique que politique et citoyen, lui permet de retracer aussi bien les origines historiques et technologiques du réseau que les débats d'actualité qui ont eu lieu ces dernières années. Par dessus tout, et ce pour la première fois en France, sa connaissance à la fois théorique et pratique de l'internet lui permet de rendre compte des grands enjeux sociétaux du cyberspace avec un point de vue parfaitement documenté, mais qui surtout permettra d'interpeller avec brio les politiques.

"Allô, la terre !? ici le noosphère" la voix du réseau mondial parle aux net-terriens.

**Un milliard d'individus connectés**

Selon une étude du Haut-Commissariat aux Réfugiés citée dans l'ouvrage, la population du net comptera en 2005 un milliard d'individus connectés. Un milliard de happy few, le chiffre semble exorbitant, au regard des statistiques d'internautes françaises et s'il on pense à la fracture numérique. Mais le fait est : le chiffre est exorbitant, et il ne manque pas d'attiser les convoitises des marchands et les appréhensions des législateurs.

Un milliard, soit un sixième de la population mondiale, aura en effet un accès au réseau et utilisera le net dans ses différentes fonctionnalités : pour aller chercher de l'information en ligne, télécharger toutes sortes de contenus (logiciels, musique, documents de références, études). Pour surtout correspondre, discuter, échanger des messages via Mail, forum de discussion USENET, liste de diffusion, chat et BBS, IRC. Pour publier, réagir en direct à l'actualité, accéder aux sites de pages personnelles, créer leur propre espace de diffusion (pages personnelles, weblogs, médias alternatifs, site internet de labels, musique, espace de création), développer leur projet, user de leur liberté d'expression et de leur libre propension à créer.

Un réseau citoyen

Avec l'avènement du réseau mondial, unifié sur un même protocole simple et ouvert (le protocole TCP/IP qui permet l'acheminement par paquets a été adopté par Arpanet en 1983, s'est imposé ensuite aux autres réseaux) et utilisant un langage commun (le HTML) les citoyens en réseau sont en effet entrés dans l'âge de la géopolitique individuelle : chaque citoyen est en mesure d'avoir non seulement accès à une mine d'informations et de ressources, mais il a également la possibilité de les faire fructifier, de communiquer et d'échanger ces expériences. Toute la question de l'internet, réseau d'émancipation de la parole publique et de la liberté d'expression, est de maintenir ce degré d'abondance et d'ouverture à l'abri des opérateurs privés (groupes industriels et géants de la communication et des services), de la volonté de contrôle exercés par les États-Nations (particulièrement depuis le 11 septembre et la guerre à la cybercriminalité), et la prolifération des normes et des contraintes juridiques : droits des marques, droit industriel, segmentation des accès. En bref, le réseau ne serait pas loin de crouler sous l'hégémonie de " l'espace informationnel des flux " et risquerait à moyen terme la babélisation. Internet ne serait plus un seul et unique réseau, mais un agrégat d'espaces virtuels segmentés.

L'âge de la géopolitique individuelle

Selon la définition du géographe Yves Lacoste, directeur de la revue Hérodote et principale animateur de cette jeune discipline en France, la géopolitique a pour objet l'analyse de " rivalités territoriales qui font l'objet de représentations contradictoires ". Plutôt qu'un simple rapport de forces inter-étatiques sur des questions de délimitation géographique de territoires, la géopolitique inclut dans son champ d'observation les représentations qui leurs sont liées : les revendications, tout ce qui des mentalités, des aspirations collectives, des comportements sociaux et des codes culturels, pèse dans les choix stratégiques foncièrement immatériels.

La thèse, étayée d'un passage en revue de tous les questions d'actualité qui ont ébranlé le cyberspace depuis les cinq dernières années (l'affaire Yahoo, Napster, Altern.org) repose sur une idée géopolitique simple : internet libère et exacerbe les questions de liberté individuelle et de souveraineté collective telles qu'elles s'expriment dans les grands conflits mondiaux. L'internet, à travers les enjeux de pouvoir qui se manifeste dans son champ (en ligne mais aussi bien dans les décisions politiques, économiques, juridiques le concernant), est un parfait miroir des aspirations et des choix de vie qui présideront aux destins de chacun dans la société de l'information. En matière de liberté, de droits fondamentaux, de citoyenneté, mais également de contrôle, de surveillance, de souveraineté nationale, le réseau mondial est un laboratoire où se jouent symboliquement les choix éthique, juridique, et politique du futur. Elle a un corollaire : toutes les entraves à la liberté d'expression ayant émaillée la chronique judiciaire et politique de l'internet ces dernières années réfléchissent le monde tel que nous le vivront demain.

Le rôle des Etats depuis le 11 septembre

Pour ne s'attacher qu'aux régulateurs, c'est-à-dire aux législateurs et aux politiques, le livre critique ainsi une vision restrictive et répressive de la loi depuis le 11 septembre. Les Etats, relativement absents des enjeux de conquête et de revendications des territoires virtuels, auraient profiter de la focalisation sur le cybercriminalité pour réaffirmer leur main-mise sur le cyberspace. Partant d'enjeux relevant de la défense et de la souveraineté nationale, ils auraient exploité le thème vague de la cybercriminalité (des crimes et délits privés comme les vols de cartes bleus, piratage informatique, jusqu'aux transmissions codées impliquant des activités terroristes) pour faire voter des mesures dépassant le cadre strict de ces prérogatives fondamentales ; la peur du terrorisme international, usant de moyens technologiques accessibles à tous comme le cryptage des données, aurait conduit à qualifier et juger plus sévèrement tout crime commis dans le champ des nouvelles technologies.

La nasse de la cybersurveillance

Juridiquement, il s'était déjà avéré possible de poursuivre un hébergeur de pages personnelles pour des contenus mis en ligne par un de ses clients. C'est l'affaire Altern.org, en France. L'affaire qui a fait jurisprudence avait été jugée dans le cadre de la loi relative à la protection de la vie privée. Il s'agissait encore d'un jugement émis dans le cadre général de la Loi, fondée sur des droits et des devoirs communs à tous les citoyens.

Mais les Etats membres de la Communauté européenne, sous la pression du gouvernement Bush, ont adopté depuis des lois qui diabolisaient Internet : le " Traité sur le cybercrime " a été adopté en septembre 2001, sous l'égide du Conseil de l'Europe et a été aussitôt ratifié par les Etats-Unis, le Japon, le Canada et l'Afrique du Sud. En France, la loi " relative à la sécurité quotidienne " a été votée le 31 octobre 2001. Elle oblige notamment, entre autres mesures concernant les obligations légales des constructeurs de logiciels de cryptage, les fournisseurs d'accès à conserver un an leurs données, contre les trois mois préconisés par la Commission européenne. Aux Etats-Unis, le " USA Patriot Act " a été adopté par Bush le 28 octobre. Là encore, les dispositions antiterroristes qu'il comportent concernaient principalement le " cybercrime ". Comme l'auteur le résume sans ambages : " Disons-le clairement : le cybercrime est un prétexte des Etats pour asseoir leur pouvoir sur le net, au détriment des marchands et des colons. (...) Dans ce jeu dangereux, les Etats-Unis sont en première ligne. Pionniers de la surveillance des réseaux, ils cherchent à étendre leur maîtrise de l'information sur d'autres continents, et forcent la main à des alliés dont la vassalité ne laisse d'étonner. " (cf. Solveig Godeluck, op. cité p. 146 et suivantes).

Outre ce sujet, il faudrait encore citer les chapitres qui reviennent sur l'esprit des pères fondateurs, le choc des civilisations américaines et européennes ou ceux encore qui traitent des atteintes policières à la liberté d'expression. A ce titre, l'analyse des enjeux de censure et de répression en Chine est particulièrement convaincante ; la démonstration concernant la mise en place du panopticon numérique chinois seule suffit à la lecture de cet ouvrage. Mais pour finir, nous reviendrons peut-être sur une note plus optimiste. Dans cette guerre symbolique qui oppose colons, marchands et régulateurs, demeure une lueur d'espoir. Cet indice, par exemple : très prêt derrière les mastodontes AOL, MSN et Yahoo et les sites de fournisseurs de logiciel

(Microsoft, Netscape, Adobe), les serveurs les plus connectés restent les hébergeurs de pages personnelles : en terme de connectivité, c'est-à-dire du nombre de liens qui pointent vers un site, les pages Geocities et Members.aol.com devancent par exemple le libraire américain Amazon.com. Les colons, c'est-à-dire cet ensemble de communautés virtuelles, de chercheurs, de citoyens, d'entrepreneurs, et d'internautes qui donnent vie et sens au net, sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

La Géopolitique d'Internet

Solveig Godeluck, Editions La Découverte, septembre 2002.

Site web : <http://www.lageopolitiquedinternet.com>

Editions La Découverte : <http://www.editionsladecouverte.fr>

TOUR DU MONDE DU WEB

"L'Internet, un paysage en perpétuelle reconfiguration"

Interview de Solveig Godeluck

(auteur de La Géopolitique d'Internet, éditions de la Découverte, 2002)

Frontières, territoires, réseaux

1. Vous utilisez les notions géopolitiques de territoires, d'imaginaires, de conflits de représentation appliqués au cyberspace. Comment définiriez-vous la notion de "frontière" dans ce contexte ?



Dans le monde virtuel, il ne peut y avoir de lignes blanches matérialisant la séparation entre le territoire d'un Etat et de son voisin. Tout au plus peut-on réserver un bout du territoire en ligne en lui attribuant une adresse soumise à réglementation, telle que .mil pour le secteur de la Défense aux Etats-Unis, ou .fr pour les sociétés immatriculées en France. Mais ces délimitations n'ont rien des frontières modernes que l'on peut garder. L'information circule à peu près librement sur Internet, une communication entre Paris et Berlin peut emprunter la route de New York, et de toute façon aucune route n'est écrite à l'avance : cette multiplicité des routes est le fondement architectural du réseau. La seule

manière de rétablir des frontières physiques dans le cyberspace consiste à détruire ce principe de "redondance", ce qui fait qu'Internet est Internet et non un réseau de télécoms lambda. Au lieu d'un réseau décentralisé à la très grande fluidité, on reviendrait à un schéma en étoile, avec une autoroute unique pour chaque trajet, et des coûts élevés. Effectivement, il est possible d'installer un douanier à cet endroit. Mais c'est au prix de la destruction du Net.

2. De quelles natures seraient les frontières encore à l'oeuvre sur Internet ?

Cela en effet ne signifie pas que toute frontière ait disparu du réseau. D'abord, il existe certains points de passage obligatoires sur le Net, malgré sa grande décentralisation. Ce sont les points faibles, les lieux où l'on peut tout à la fois percevoir des taxes d'utilisation, contrôler l'identité, interdire la circulation : les serveurs du fournisseur d'accès ; puis les backbones internationaux des opérateurs télécoms qui transportent le trafic en gros. Les décisions à ces niveaux ne doivent pas être laissées à la seule initiative du marché : le régulateur doit intervenir pour faire prévaloir des choix politiques. Ensuite, j'utilise l'idée de frontière au sens figuré. Cela me semble particulièrement approprié dans un univers de virtualité. Les frontières sont les lieux de séparation entre deux représentations du cybermonde, lieux de friction, de conflit, mais aussi paradoxalement de rencontre et donc de négociation. Ces frontières sont tout bonnement la cristallisation de la géopolitique ! Elles se dressent ici et là, ne se superposent pas entièrement, et portent plus souvent que jamais sur les champs culturel et juridique. Car sur Internet, on ne verse pas son sang sur une frontière : on y perd sa réputation, on y gagne son avenir, on y mène la guerre de l'information.

3. Dans cet univers de représentations antagonistes qu'est l'espace virtuel, quels sont les principaux lieux de conflits ? Quels sont les groupes les plus actifs, les plus prépondérants ? Ceux qui pèsent sur l'avenir du réseau ?

Aujourd'hui, la propriété intellectuelle est l'une des principales frontières, entre d'une part les marchands qui voudraient qu'elle régente tous les échanges en ligne, et les colons du Net qui préféreraient agrandir le domaine public et accroître sans cesse la liberté de communication et d'expression. Dans ce conflit typique de tous ceux qui se déroulent sur le Net, le rôle d'une élite technicienne que je nomme le technopouvoir n'est pas négligeable. En effet, en l'absence d'un régulateur digne de ce nom dans le cyberspace, les "faiseurs", ceux qui construisent l'architecture du réseau au jour le jour, décident de l'issue des guerres...

4. Outre la Chine, que vous citez dans votre ouvrage, quels sont les exemples les plus marquants de pays "ennemis" de l'internet - où se pratique la censure, où s'entrave à des degrés divers la liberté d'expression ?

J'ai peur de commettre des erreurs en citant de mémoire des pays qui restreignent la liberté de circulation des idées via Internet ; mais sans surprise, il s'agit des pays qui se livrent déjà à la censure dans le monde physique. Le principe est le même. Mais les moyens sont parfois différents : pour contrôler l'expression en ligne, il suffit parfois de ne pas intervenir. Quand il faut payer dix fois votre salaire mensuel pour vous connecter, vous y réfléchissez à deux fois... Plus surprenant : avec Internet, les démocraties les plus sensibles à la liberté d'expression, telles que les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France, se découvrent des penchants liberticides maquillés en propagande de "lutte contre le cybercrime".

Les lieux de la création dans le cyberspace

5. Quelle place les artistes occupent-ils dans le cyberspace à l'échelle géopolitique que vous utilisez dans votre ouvrage ? Quel rôle les artistes ont-ils à jouer dans l'espace informationnel des flux ?

Les artistes sont des colons du Net dont le niveau d'intégration est d'autant plus élevé qu'ils contribuent à son édification en produisant ce que l'on nomme vulgairement des "contenus" (selon moi, le Réseau, ce ne sont pas des machines reliées : ce sont des hommes et leurs savoirs interconnectés). Brouiller les frontières comme le font eToy ou RTMark, accroissant ainsi les circulations tous azimuts, inonder le réseau d'informations (0 et 1) nouvelles qui reconfigurent à l'infini ce paysage mouvant, sont à mon avis les principaux apports des artistes au Net.

6. La carte politique et économique de l'internet recoupe-t-elle la carte de la création artistique, audiovisuelle et multimédia ? Quels sont les territoires artistiques les plus innovants dans le cyberspace ?

Je vous renvoie à plus spécialiste que moi sur cette question... On se reportera avec profit aux œuvres de Derrick de Kerckhove.

7. L'art est reconnu pour être un très bon baromètre de la liberté d'expression. Sur le terrain juridique, y-a-t-il eu des cas de condamnation ou de censure d'œuvres artistiques dans l'univers du réseau ?

Il y a eu plusieurs histoires de ce type. La plus célèbre, internationalement connue, est sans doute celle qui a opposé eToy, un collectif d'origine germanophone, à feu-eToys, géant américain de la distribution de jouets à l'époque des dotcoms. La grosse start-up a essayé de clouer le bec aux artistes en récupérant devant la justice américaine leur nom de domaine, qui " violait " leur droit à la marque (alors qu'ils existaient sur le Net avant eToys). Ces derniers, malins, ont répondu à la propagande par la propagande, à leur façon ravageuse et humoristique. L'image du vendeur de jouet en a été sérieusement écornée, son cours de Bourse avec. Et pour une fois, c'est l'entreprise qui a dû faire marche arrière ! Mais ça ne marche pas à tous les coups, et en général pas devant un juge (voir Jeboycottedanone.com...).

8. Si vous aviez à dessiner une carte géopolitique de l'internet ? Une carte des territoires artistiques et culturelle à l'échelle de la planète ?

C'est impossible. A part dire que la sphère anglophone est dominante, quoiqu'en voie de régression, on ne peut dessiner une carte du cyberspace. C'est un paysage en perpétuelle reconfiguration : la carte, c'est le paysage ; le pas que vous faites invente la route.

Propos recueillis par mail par **Arnaud Jacob**
septembre 2002

A voir :
Le site de Solveig Godeluck

Territoires virtuels et territoires "relationnels" :

Liens et bibliographie

Cartographie du cyberspace :

Mapping Cyberspace (engl)

Martin Dodge & Rob Kitchin
<http://www.mappingcyberspace.com>

Les cartes présentées dans les pages de ce dossier sont extraites pour la plupart de ce site américain, référence ultime en matière de cartographie du cyberspace.

Consulter la galerie :

<http://www.mappingcyberspace.com/gallery/>

Au sujet de la Recherche en CyberGéographie (en fr)

(Copyright - Martin Dodge, 2002)

Traduction française et adaptation par Nicolas Guillard - 2002

<http://www.cybergeography-fr.org>

Le site cité ci dessous existe également dans une version française. Dans ce corpus cartographique, on gagnera à consulter les cartes suivantes :

- Carte satellite d'Alpha World Août 2001

(Source : <http://www.activeworlds.com/community/maps.asp>)

http://www.nicolas-guillard.com/cybergeography-fr/atlas/muds_vw.html

- Répartition géographique des site web en France en février 2001 par Marina Duféal

(source : <http://www.nicolas-guillard.com/cybergeography-fr/atlas/census.html>)

Ressources Frontières :

Dictionnaire critique de géographie (fr)

Article "Frontière"

In Roger Brunet, *Dictionnaire critique de géographie*. Bordas, Paris.

Dictionnaire de géopolitique (fr)

Article "Frontière"

In *Dictionnaire de géopolitique*, sous la direction de Yves Lacoste, Larousse, Paris, 1993.

Dictionnaire des arts médiatiques (en fr)

Article "Interface" in *Dictionnaire des arts médiatiques*, 1996, édité en ligne par le Groupe de recherche en arts médiatiques de l'Université du Québec à Montréal :

<http://www.comm.uqam.ca/~GRAM/Accueil.html>

TAZ, de Hakim Bey (engl)

Article sur les Zone d'Autonomie Temporaire qui date de 1991.

Présentation sur le site des éditions de l'Eclat :

<http://www.lyber-eclat.net/lyber/taz.html>

EFF (engl)

John Perry Barlow, "Déclaration d'indépendance du cyberspace", 1996

<http://www.eff.org/>

Libération.fr (fr)

Marie Lechner, article "Le net art aux frontières du réel", 18 octobre 2002

<http://www.libe.fr/imprimer.php?Article=59856>

Ressources Bibliographiques

La Géopolitique d'Internet (en fr)

Le site de Solveig Godeluck, Editions de la découverte

<http://www.lageopolitiquedinternet.com>

Les éditions de la découverte (en fr)

<http://www.editionsladecouverte.fr>

Rapport "Les Ennemis d'Internet" RSF-Transfert Magazine

Un tour du monde en 59 pays des entraves à la liberté d'expression publié en coédition par Reporter sans frontières et Transfert Magazine (février 2001).

<http://www.rsf.org/rsf/internet/ennemis.html>